

**Bruxelles, le 16 juin 2025  
(OR. en)**

**10362/25**

---

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2025/0236 (COD)**

---

---

**SIMPL 54  
ANTICI 62  
AGRI 281  
AGRIFIN 68  
AGRIORG 80  
AGRISTR 26  
AGRILEG 98  
FIN 691  
COH 105  
CODEC 816**

**NOTE**

---

|               |                                                           |
|---------------|-----------------------------------------------------------|
| Origine:      | Secrétariat général du Conseil                            |
| Destinataire: | délégations                                               |
| Objet:        | Omnibus sur l'agriculture<br>- <i>Débat d'orientation</i> |

---

Lors de la session du Conseil AGRIPÉCHE du 24 mai 2025, la présidence polonaise a invité le commissaire Hansen à présenter, en point "divers", la proposition de la Commission de *règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2021/2115 en ce qui concerne le système de conditionnalité, les types d'intervention sous la forme de paiements directs, les types d'intervention dans certains secteurs et dans le cadre du développement rural et les rapports annuels de performance, ainsi que le règlement (UE) 2021/2116 en ce qui concerne la gouvernance des données et de l'interopérabilité, la suspension des paiements liée à l'apurement annuel des performances et les contrôles et les sanctions*, en abrégé "omnibus sur l'agriculture" (document ST 8983/1/25 REV1, ADD 1+2).

Lors de la session prévue le 23 juin 2025, la présidence polonaise invitera les ministres à indiquer, le cas échéant, quels éléments de la proposition susmentionnée nécessitent des modifications, et dans quelle mesure.

Les délégations sont invitées à limiter leur temps de parole à trois minutes.